

ASPIRATRICE ASPIRTOUT

L'ASPIRTOUT c'est la machine aux solutions multiples, à la fois aspiratrice, hydrocureuse et camion pulvérulent. L'ASPIRTOUT aspire tous types de matériaux sur longue distance (plus de 300m de la machine). Son atout secret : l'ASPIRTOUT peut également refouler sur plus de 50m. Grâce à son aspiration sous décompression, cette machine peut intervenir dans tous secteurs d'activités : agriculture, agroalimentaire, cimenterie, centrale à bétons, construction, chaufferie, méthanisation et industrie.

• Siège social :

17 rue Charles Tellier
Z.I. LA Folie Sud
85310 LA CHAIZE LE VICOMTE
02 51 98 35 35
accueil@aes-aspiratrice.fr

Marion DUCHENE :

07 60 98 52 53
marion.duchene@aes-aspiratrice.fr

• Contact AES

Vendée - 85 :

Edouard GIRARDEAU :

06 01 28 65 80
edouard.girardeau@aes-aspiratrice.fr

• Contact AES

Charente Maritime - 17 :

Anthony MONNET :

06 60 18 64 14
anthony.monnet@aes-aspiratrice.fr

• Contact AES

Loire-Atlantique - 44 :

06 20 79 35 91



SPÉCIFICITÉS :

- Aspiration tous types de matières : sèche et liquide
- Produit totalement aspiré sans émission de poussière à l'aspiration
- Aspiration très longue distance : 300m de la machine et 50m de profondeur
- Refoulement des matières sèches (application de refoulement à plus de 200m de la machine et 75m de haut) Possibilité de refouler dans un silo ou sur un toit plat
- Déchargement par bennage arrière ou possibilité en big/bag, en fût, en conteneur

CARACTÉRISTIQUES :

- Capacité de la benne : 14m³
- Vibreurs pneumatiques pour aider au déchargement des résidus de produits
- Utilisable en zone ATEX et notamment sur des sites SEVESO*
- Equipement adapté à l'aspiration et au transport de matériaux ADR** (de classe S4H / L4AH)
- Décharge des liquides par pompe à vide
- Chambre de filtration ouverte
- Portes arrière soufflantes types G1 ou G2
- Bennage en hauteur
- Avancement hydrostatique du porteur à distance
- Débit d'air maximum théorique de la pompe 11 000m³/h en aspiration
- Débit d'air de 2 500m³/h de la pompe en refoulement

* Une installation classée qui a une activité liée à la manipulation, la fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses

** Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

AVANTAGES :

- Gain de temps sur des opérations de maintenance
- Gain économique sur des opérations d'urgence
- Confort de travail pour vos équipes



Pour en savoir plus :
www.aes-aspiratrice.fr